



**MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2019**  
**DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG**

**Compte rendu des commissions paritaires d'affectation.**

**En Musique, un quart de satisfaits, trois-quarts de non satisfaits**

Il y a eu cette année 29 demandes de mutation ; le taux brut de satisfaction est de 41% puisque 12 collègues obtiennent quelque chose.

Sur ces 12 collègues, on compte

- 1 poste spécifique
- 1 stagiaire
- 3 entrants dans l'académie de Strasbourg
- 1 retour de congé pour convenance personnelle

Si on exclut ces 6 mutations « obligatoires », on arrive donc à 6 candidatures spontanées à une mutation qui obtiennent satisfaction, soit un taux de satisfaction réel de 26%.

Pour l'équipe des commissaires paritaires du Sgen-CFDT,  
François Friedelmeyer, Carine Etaix

<b>Bas-Rhin</b>	<b>Barres</b>
Poste fixe Bas-Rhin	324
Strasbourg Collège	324
<b>Bas-Rhin / poste fixe</b>	<b>254</b>
<b>ZR 67</b>	<b>374</b>

<b>Haut-Rhin</b>	<b>Barres</b>
Mulhouse collège	396
<b>Haut-Rhin / poste fixe</b>	<b>238</b>
<b>ZR 68</b>	<b>141</b>

Attention : La barre d'entrée est le barème du dernier muté sur un poste (ou ZR). Cela permet à chacun de se situer par rapport à son barème de cette année. Des disparités importantes peuvent exister entre les postes lycées et collèges. Cette barre ne donne aucune garantie pour les années à venir, car les mutations sont très variables d'une année à l'autre. Pour des informations plus fines, les commissaires paritaires du Sgen-CFDT se tiennent à votre disposition.